

INFO N°13 QUINZE

DÉCEMBRE 2011
JANVIER
FEVRIER 2012

MAGAZINE D'INFORMATION DE LA MAIRIE DU 15^e

LA SALLE DES FÊTES RESTAURÉE

INSCRITE À L'INVENTAIRE
DES MONUMENTS HISTORIQUES

ACTUALITÉ : LE SITE NECKER À LA POINTE DE LA MODERNITÉ

PROPRETÉ : AGISSONS POUR NOS QUARTIERS

2012 : BUDGET TOUJOURS EN BAISSSE DANS LE 15^e



LA MAIRIE À VOTRE SERVICE

L'ÉQUIPE MUNICIPALE VOUS ADRESSE
SES VOEUX LES MEILLEURS POUR L'ANNÉE
2012

INFQUINZE N°13

décembre 2011 / janvier - février 2012

Sommaire

La salle des fêtes restaurée p.3

Ça s'est passé p.4 à 5

Actualité p.6 à 9

Propreté p.10

Budget 2012 p.11

Vie des quartiers p.12 à 13

Vie associative p.14

Tribune libre p.15

Rendez-vous p.16

Prochaines séances du conseil d'arrondissement :

- **Lundi** 30 janvier
- **Lundi** 12 mars
- **Lundi** 7 mai
- **Lundi** 11 juin
- **Lundi** 2 juillet

A 19h, en salle du conseil de la Mairie du 15^e - 31 rue Péclet

Les conseils d'arrondissement sont également filmés
et disponibles sur le site de la Mairie :

www.mairie15.paris.fr

Pour nous contacter :
contact.mairie15@paris.fr



RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Mairie du 15^e
31 rue Péclet
Tél : 01 55 76 75 15

Accès à la Mairie
Métro Vaugirard
(ligne 12)
Bus : lignes 39, 70, 80, 88, 89

Horaires d'ouverture
Du lundi au vendredi
de 8h30 à 17h
Nocturne jusqu'à 19h30 le jeudi

Permanence d'État Civil
(uniquement déclarations
de naissances ou de décès)
le samedi de 9h à 12h30

ACCUEIL DU PUBLIC

Bureau d'Accueil
au rez-de-chaussée
Tél : 01 55 76 75 57

État Civil
(rez-de-chaussée, aile Lecourbe)
Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h
Le jeudi jusqu'à 19h30
Le samedi de 9h à 12h30
(uniquement déclarations
de naissances ou de décès)
Tél : 01 55 76 15 01

Bureau des Élections
(rez-de-chaussée, aile Blomet)
Du lundi au vendredi
de 8h30 à 17h
Le jeudi jusqu'à 19h30
Tél : 01 55 76 76 13

Bureau du Logement
(2^e étage, aile Lecourbe)
Tél : 01 55 76 77 27

Bureau des Affaires Générales
(2^e étage, aile Lecourbe)
Du lundi au vendredi
de 8h30 à 17h
Le jeudi jusqu'à 19h30
Tél : 01 55 76 77 31

NOUVEAU !
Facilitez vos démarches...
Prenez rendez-vous pour vos
demandes de carte nationale
d'identité ou de passeport

Un seul numéro :
01 58 80 80 80
du lundi au vendredi de 8h45 à 17h15

AUTRES SERVICES

Centre d'Action Sociale
3 place Adolphe Chéroux
Du lundi au vendredi
de 8h30 à 17h
Tél : 01 56 56 23 15

Bureau de la Caisse des Écoles
154 rue Lecourbe
Le lundi mardi, mercredi et
vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Le jeudi de 9h à 17h
Tél : 01 53 68 96 68

Antenne de Police
(rez-de-chaussée, aile Lecourbe)
Du lundi au vendredi
de 8h30 à 16h30
Le jeudi de 8h30 à 19h
(jusqu'à 16h30 pour les cartes grises)
Fermeture le samedi

Tribunal d'Instance du 15^e
- Salle d'audience :
154 rue Lecourbe
Métro Vaugirard (ligne 12)
Tél : 01 53 68 77 80

- Greffe : 16, rue Péclet
Métro: Vaugirard (ligne 12)
Tél : 01 53 68 77 80
Du lundi au vendredi
de 9h à 16h
(sauf pendant les congés scolaires
fermeture de 12h30 à 13h30)
- Services des tutelles :
Mercredi et jeudi de 9h à 12h

Déchetterie
Quai d'Issy-les-Moulineaux
Sous l'échangeur du quai d'Issy
du périphérique, Voie AD15
Métro Balard (ligne 8)
ou RER bd Victor
Tél : 01 45 57 27 35
Tous les jours de 9h30 à 19h
(sauf les 25/12, 01/01 et 01/05)

Numéros utiles

SAMU : 15

Pompiers : 18

Police secours : 17

SOS Médecins : 01 47 07 77 77

Centre antipoison : 01 40 05 48 48

Garde médicale : 01 42 72 88 88

Urgences médicales :
01 53 94 94 94

Permanences des Élus
A consulter sur le site
www.mairie15.paris.fr

Directeur de la publication : Thierry Ragu • Rédacteurs : Anthony Deperraz, Guillaume Nouvel • Direction artistique :
Frédéric Di Biasi • Montage : Daniel Mélan, Quentin Chateigner • Photos salle des fêtes : Florence Morisson
Impression : GROUPE DES IMPRIMERIES MORAULT - 189 rue d'Aubervilliers - 75018 PARIS - Tirage : 140 000 exemplaires

Conformément à la loi sur le financement des campagnes électorales,
qui encadre rigoureusement la communication publique pendant l'année
précédant le scrutin, nous ne publions plus le traditionnel éditorial de Philippe
Goujon, Député-Maire du 15^e, dont la parution reprendra donc en juillet 2012.

La rédaction

RESTAURATION

DE LA SALLE DES FÊTES DE LA MAIRIE DU 15^e

Février-novembre 2011 : onze mois d'un travail acharné et méthodique ont permis de redonner à la salle des fêtes de la Mairie du 15^e son lustre originel. Construit en 1860, le bâtiment municipal a été agrandi en 1928 avec la création d'une salle des fêtes inaugurée le 16 février 1929 par le maréchal Lyautey. En 80 ans, aucune rénovation majeure n'avait été entreprise. C'est dire l'importance de la restauration totale de cette salle, classée par l'Etat, le 6 avril 2011, à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques : restauration du plafond Arts Déco, des lustres et du parquet ; remplacement des tentures murales ; rénovation des banquettes ; pose de rideaux et installation d'une sonorisation performante. Des travaux financés par la Mairie du 15^e et la Mairie centrale, et conduits par l'Atelier Mériquet-Carrère, dont les habitants du 15^e peuvent être légitimement très fiers dans ce qui est avant tout la maison de tous.



Photos : F.Morisson - F.D.B.

EN BREF

Eugène Gourin à l'honneur

Le Maire du 15^e a remis à Eugène Gourin, président de l'Union Nationale des Combattants du 15^e, les insignes de Chevalier de la Légion d'Honneur, en présence de sa famille et de très nombreux anciens combattants. Vivant depuis plus d'un demi siècle dans le 15^e, Eugène Gourin, très impliqué dans la vie citoyenne de l'arrondissement, en est devenu l'une des personnalités les plus estimées et l'un des acteurs associatifs les plus actifs, avec plus de 500 adhérents.

Le 15^e, champion de l'escalade

Livré en septembre dernier, le mur d'escalade intérieur aménagé au centre sportif de la Plaine constitue l'un des seuls équipements parisiens de cette nature et le plus grand, avec ses 290 m² de surface verticale. Financé par la Mairie du 15^e et la Fédération Française d'Escalade, il est homologué pour accueillir des compétitions régionales. Le premier Championnat interdépartemental d'escalade en salle, organisé avec Atoutprises, s'y est d'ailleurs tenu le 11 décembre en présence de 150 compétiteurs. Des journées d'initiation seront organisées dès le printemps 2012 pour faire découvrir les joies de l'escalade aux petits et aux grands.

Les gardiens d'immeubles à l'école

C'est dans le 15^e que s'est implantée la première école destinée à former les futurs gardiens d'immeubles, Egérie. Inauguré en novembre par le ministre du logement, Benoît Apparu, cet établissement unique en son genre, situé rue Falguière, a été créé par des professionnels de l'immobilier (UNPI, Loiselet et Daigremont...) soucieux d'encourager les syndicats de copropriété et les bailleurs privés et sociaux à conserver leurs gardiens. Mieux formés, maillons essentiels du mieux-vivre ensemble, les gardiens n'en sont que plus indispensables dans un monde qui se déshumanise. A l'issue des quatre mois de formation, l'école placera sans aucun problème les 20 élèves de la première promotion, au printemps prochain. On estime en effet à 25% les gardiens parisiens qui prendront leur retraite dans les trois ou quatre années qui viennent. Autant de places à prendre pour les plus jeunes !

Les cinq continents en fête



Près d'un millier de participants se sont pressés à cette première Fête des continents organisée à l'initiative du Conseil des Résidents Extra-Communautaires créé par le Maire du 15^e en 2010. Dans le cadre majestueux de la grande serre-orangerie du parc André Citroën et sous un soleil radieux, les spectateurs ont assisté le 15 octobre à des démonstrations de danse (Ukraine, Gambie, Thaïlande,...), à des concerts de groupes professionnels et amateurs (Maroc, Gospels...) et même à un défilé de mode des associations du quartier. Une journée fraternelle et conviviale, placée sous le parrainage de l'Unesco et de l'Organisation Internationale de la Francophonie, conclue par un buffet de dégustation de plats des cinq continents.

Foranim s'agrandit

L'un des acteurs culturels majeurs du 15^e, le centre Foranim, renforce son implantation. Les locaux rénovés et agrandis de ce centre culturel unique, situés 48 rue Bargue, ont été inaugurés début décembre. Grâce à ses 600 adhérents et à la trentaine d'animateurs qui font la réputation de Foranim, grâce à tous les bénévoles sans qui rien ne serait possible, et grâce au soutien de la Mairie du 15^e, de la Ville et de la Région, cette institution continue de se développer dans l'élan du partage de la culture et des arts. Preuve s'il en était besoin que l'« esprit de Montparnasse » souffle de plus en plus fort sur le 15^e.

Juifs et musulmans dialoguent

Organisé mi-novembre par l'Amitié judéo-musulmane de France, le débat entre fidèles et responsables religieux des deux communautés du 15^e s'est déroulé dans un esprit de convivialité et de fraternité exemplaire. D'abord reçue par Mohamed Benali, responsable d'une salle de prière située rue de Javel, et des fidèles musulmans, la communauté juive a reçu, quelques jours plus tard, ses hôtes dans sa synagogue. L'objectif de ces rencontres qui vont se poursuivre est de débattre de la manière dont chacun conçoit sa propre religion et perçoit ceux qui en ont une autre.

Des policiers roumains à Paris

Une quarantaine de policiers roumains, dont une dizaine d'officiers, sont arrivés à Paris fin novembre pour prêter main forte à la police française dans la lutte contre la délinquance générée par des ressortissants roumains. Après une période de formation, plusieurs de ces policiers couvrent une partie du 15^e. Ils sont intégrés dans des patrouilles dont l'objectif est de démanteler les réseaux mafieux bien structurés dont les chefs restent en Roumanie. Un travail qui nécessite une parfaite connaissance de cette délinquance itinérante dont les principaux délits commis sur notre sol sont la mendicité agressive, les vols à la fausse qualité, les cambriolages et les vols à la tire, sans parler de la prostitution et de l'« esclavage » d'enfants de plus en plus jeunes pour commettre ces actes. Trois magistrats roumains renforcent ce dispositif.

Angkor, mille ans d'histoire

C'est au moment où se déroule à Phnom Penh le procès des dirigeants encore vivants du régime khmer rouge qui a conduit à l'élimination de plus de deux millions de Cambodgiens, entre 1975 et 1979, que la Mairie du 15^e et le Conseil des Résidents Extra-Communautaires du 15^e ont organisé une exposition de photographies anciennes prêtées par l'Ecole Française d'Extrême-Orient, acteur déterminant depuis plus de cent ans dans la sauvegarde des temples d'Angkor, classés au patrimoine mondial de l'Unesco.





CinéQuinze, première !

C'est le 14 décembre que s'est déroulée au cinéma le Chaplin la soirée d'inauguration du ciné-club du 15^e, CinéQuinze, à l'initiative du Club Vaugirard, avec le soutien de la Mairie du 15^e. Au programme, la projection du film *Mon pire cauchemar*, d'Anne Fontaine, avec Isabelle Huppert, André Dussolier, Virginie Effira et Benoît Poelvoorde, film dont plusieurs scènes ont été tournées dans la salle des mariages et dans des bureaux de la Mairie du 15^e. CinéQuinze propose chaque mois la projection d'un film suivie d'un débat. Information : clubvaugirard15@gmail.com

EN BREF

Jean-Charles Monnet, un navigateur aux couleurs du 15^e

Pour la deuxième année consécutive, Jean-Charles Monnet a porté les couleurs du 15^e et de ses habitants dans la célèbre Solitaire du Figaro. Ce jeune skippeur, originaire de Caen, est arrivé 30^e au classement final, à seulement 5h49 du vainqueur, après deux longues semaines de course dans un océan démonté.

Conférences hivernales sur les espaces verts

Si l'hiver n'est pas le moment le plus approprié pour cultiver son jardin, c'est en revanche la saison idéale pour « parler nature ». C'est le sens du cycle de conférences hivernales, le 2^e mardi de chaque mois, lancé le 8 novembre à la Mairie du 15^e, qui vise à échanger sur la flore et à faire découvrir le patrimoine végétal considérable, souvent méconnu, que recèle notre arrondissement. Au programme de ces conférences mensuelles (disponible sur mairie15.paris.fr) : les jardins parisiens des années 30 ; l'arbre à Paris, dans les rues et les jardins ; histoire des jardins de Paris, du Moyen-âge à nos jours ; les nouveaux jardins écologiques.



Saint-Lambert à l'honneur !

C'est le square Saint-Lambert, vaste jardin créé en 1933, qui a obtenu la mention du plus beau jardin parisien, en juillet dernier. Un titre qui récompense légitimement les jardiniers du 15^e dont le travail admirable est ainsi reconnu.

Le 15^e fête le XV de France

Journée mémorable pour une cinquantaine d'enfants des centres de loisirs du 15^e. La Mairie du 15^e, Orange et la Fédération Française de Rugby ont organisé une journée de découverte du rugby et de ses valeurs au Centre National de rugby de Marcoussis, le 19 octobre dernier, quelques jours avant la finale de la Coupe du monde de Rugby organisée en Nouvelle Zélande, où la France s'est illustrée.

La Green ride 2011, un succès

Plusieurs centaines de Parisiens, parmi lesquels les stars de la météo, se sont élancés en octobre dernier du quai de Grenelle pour une ballade verte de plusieurs kilomètres à pied, en rollers, en skate-board ou à vélo, destinée à promouvoir les modes de déplacement non-polluants et à prendre conscience des effets de la pollution sur le climat.

Lancement de PEP'S 15

Planète Entreprise Paris a vu le jour en juillet dernier à la Mairie du 15^e, à l'instigation de chefs d'entreprise de l'arrondissement désireux de favoriser une dynamique territoriale et de renforcer les échanges entre les acteurs économiques du 15^e.

Le droit des enfants en images

C'est pour célébrer le 22^e anniversaire de la convention des droits de l'enfant signée par l'Unicef que dix photographes du 15^e ont exposé en novembre à la Mairie des clichés d'enfants du monde entier.

Solidarité internationale, une semaine pour expliquer

Rendez-vous automnal désormais incontournable, la Semaine de la solidarité internationale se décline depuis trois ans aussi dans le 15^e arrondissement. Cette année, outre une exposition destinée à présenter les enjeux majeurs portés dans le cadre de la solidarité internationale, qui engage chacun d'entre nous (changement climatique, soutien à la démocratie, lutte contre la faim...), la Mairie du 15^e a accueilli plusieurs centaines d'enfants qui ont pu assister à des mini-conférences, ponctuées d'intermèdes musicaux et animées par une demi-douzaine de responsables associatifs travaillant dans le secteur de la solidarité internationale (Humraid, Idea, etc). Des moments pédagogiques qui se sont terminés par un goûter de produits issus du commerce équitable, une manière très concrète de pratiquer la solidarité internationale.

Les Restos du cœur du 15^e à l'honneur



C'est le 5 décembre que les Restos du cœur ont lancé, dans leur centre de la rue d'Alleray, leur 27^e campagne d'hiver, en présence des responsables nationaux de l'association, de plusieurs chanteurs, Maxime Leforestier et Grégoire, de Roselyne Bachelot, ministre des solidarités, de Bruno Le Maire, ministre de l'agriculture et de l'alimentation, et d'élus de Paris et de la Région. Géré par Marc Esclapez, bénévole depuis sept ans, l'entrepôt de 800 m², prêté par la Poste, accueille chaque semaine plusieurs centaines de personnes venues chercher de quoi remplir leur cabas mais pas seulement. La taille de

l'entrepôt permet en effet à Marc Esclapez et son équipe de bénévoles de recevoir celles et ceux, de plus en plus nombreux, qui sont victimes de la crise qui frappe le monde et se sentent exclus de la société. Un coin cafétéria permet de renouer le lien distendu et un espace dédié permet d'organiser des cours d'alphabétisation et de soutien scolaire. Un écrivain public aide les moins chanceux à rédiger leurs courriers administratifs et un chef-cuisinier dispense bénévolement des cours de cuisine à partir des produits distribués quotidiennement aux oubliés de la vie.

La banque alimentaire, succès dans le 15^e

Malgré la crise, ou peut-être à cause d'elle, les habitants du 15^e ont été encore plus généreux en 2011 que les années passées lors de la collecte organisée fin novembre : 806 cartons ont été remplis à partir des dons des habitants du 15^e.

EN BREF

Des rues plus vertes

Après la trentaine d'arbres plantés cet automne, une vingtaine d'autres le seront au début du printemps rue du Cotentin, rue de la Croix-Nivert, rue de Dantzig, rue du Commerce, rue Lecourbe et rue des Entrepreneurs. Les trames vertes de quartier, voulues par la municipalité du 15^e, en étroite concertation avec les habitants, prennent corps peu à peu. Un tronçon de la rue de Vaugirard fera quant à lui l'objet d'une expérimentation au printemps prochain avec la pose d'une quinzaine de grands bacs plantés d'arbustes.

La bibliothèque Beaugrenelle en travaux

Depuis le 1^{er} octobre, la bibliothèque Beaugrenelle est fermée au public pour travaux. Ouvert il y a plus de 30 ans, ce lieu de culture avait besoin d'un sérieux rafraîchissement. Au programme : mise aux normes d'accessibilité des personnes à mobilité réduite, réaménagement du rez-de-chaussée, installation de portes automatiques, remplacement du mobilier, amélioration de l'éclairage et reprise des peintures murales et des revêtements au sol. **Réouverture en septembre prochain.**

La province à Paris

Plus de 3.000 provinciaux s'installent chaque année dans le 15^e ! C'est ce qu'indique l'INSEE qui précise que seuls 31% des Parisiens sont nés à Paris. Les autres ? Ils sont provinciaux (29%), Franciliens (15%) ou étrangers (25%). La même enquête indique que c'est le 15^e qui attire le plus les provinciaux qui montent à Paris : 17% des Nantais, 15% des Bordelais, des Bretons, des Lyonnais et des Marseillais qui s'installent à Paris choisissent notre arrondissement, signe de reconnaissance de la qualité de vie et du dynamisme qui s'y développent depuis quelques années.

Autolib, c'est parti !

C'est le 5 décembre qu'Autolib a été mis en service à Paris. Implanté dans 45 communes de l'Île-de-France, ce nouveau système d'autopartage, similaire sur le principe à Vélib, sera géré par le groupe Bolloré. **Dans le 15^e, 73 stations, de quatre à dix places chacune, seront installées d'ici au printemps 2012 : 20 en sous-sol et 53 en surface**, ce qui aboutira à la suppression de 220 places de stationnement sur la chaussée. Les véhicules mis en service sont des véhicules électriques accessibles sur abonnement annuel (12 € par mois plus 5 € la demi-heure d'utilisation) ou via des formules 24h ou 7 jours. La Mairie de Paris et Bolloré espèrent grâce à ce service inciter les automobilistes parisiens à abandonner leur voiture personnelle en fonction de leurs contraintes du moment. Une sorte de taxi de substitution, financé sur fonds publics, qui suscite le mécontentement des loueurs de voitures et des taxis qui y voient une concurrence déloyale.

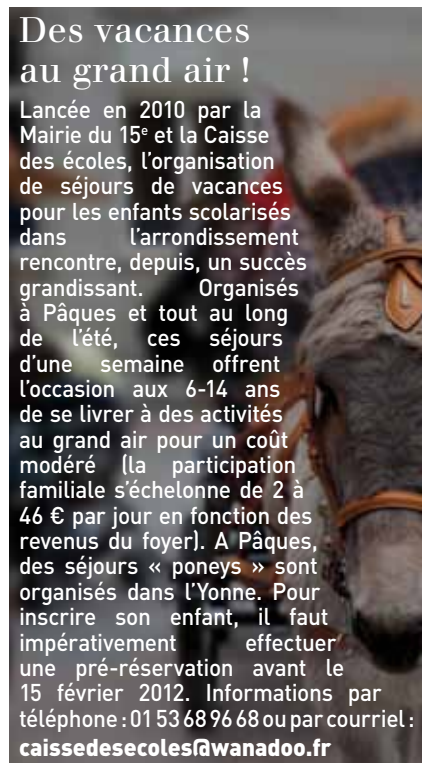


La Poste se réorganise pour mieux servir ses clients

Confrontée à la baisse du volume de courrier qui lui est confié, la Poste innove, afin de mieux répondre à des usagers de plus en plus exigeants. Désormais, la plate-forme de distribution du 15^e bénéficie d'une nouvelle organisation qui permet à chaque facteur de distribuer en une seule fois, dans la matinée, la totalité du courrier ordinaire, mais aussi les recommandés. Des matériels innovants, non polluants, sont également déployés depuis peu dans le 15^e : 11 vélos à assistance électrique, 4 voitures électriques et 33 chariots électriques.

Des vacances au grand air !

Lancée en 2010 par la Mairie du 15^e et la Caisse des écoles, l'organisation de séjours de vacances pour les enfants scolarisés dans l'arrondissement rencontre, depuis, un succès grandissant. Organisés à Pâques et tout au long de l'été, ces séjours d'une semaine offrent l'occasion aux 6-14 ans de se livrer à des activités au grand air pour un coût modéré (la participation familiale s'échelonne de 2 à 46 € par jour en fonction des revenus du foyer). A Pâques, des séjours « poneys » sont organisés dans l'Yonne. Pour inscrire son enfant, il faut impérativement effectuer une pré-réservation avant le 15 février 2012. Informations par téléphone : 01 53 68 96 68 ou par courriel : caissedesecoles@wanadoo.fr



La Mairie de Paris impose sans concertation un foyer du Samu Social rue Oscar Roty

C'est sans aucune concertation avec la Mairie du 15^e que la Mairie centrale a décidé d'implanter un foyer du Samu Social rue Oscar Roty, dans les anciens locaux de la Protection Sociale de Vaugirard occupés ensuite par un foyer de stabilisation de l'association Aurore, chassé par la Ville. Ce centre d'hébergement, qui accueille 65 hommes en situation d'extrême précarité, a été ouvert soudainement l'été dernier à la place d'un autre centre en rénovation dans le 11^e. Une fois les travaux de ce dernier achevés, mi 2013, l'immeuble de la rue Oscar Roty sera transformé en logements sociaux. Cette décision est d'autant plus regrettable qu'il aurait été possible d'aménager sur ce site une école qui manque dans ce quartier. Pour limiter les graves nuisances consécutives à l'implantation de cet équipement, en face de l'école Sainte-Elisabeth et de la résidence pour personnes âgées Oscar Roty, dénoncées par de nombreux habitants et commerçants, l'Etat, face à l'inertie de la Ville, a débloqué les crédits nécessaires à l'ouverture des locaux en journée. Dès 2012, éducateurs et assistantes sociales se relayeront sept jours sur sept pour accompagner les résidents du centre d'hébergement. Le Maire du 15^e a obtenu le renforcement des patrouilles de police et des passages de la propreté du 15^e sur le site. A noter que le 15^e dispose déjà de 40 structures d'hébergement pour personnes en réinsertion.

La ligne est coupée entre la Mairie de Paris et les opérateurs de téléphonie mobile

Après 18 mois d'inactivité, la Commission de concertation de téléphonie mobile de la Mairie de Paris, s'était enfin réunie en mars 2011 pour statuer sur les implantations d'antennes relais lors de désaccords entre les mairies d'arrondissement et les opérateurs. Cette concertation était possible grâce à la Charte Parisienne de Téléphonie Mobile en vigueur depuis 2003. Cette charte devait être révisée en cette fin d'année 2011, permettant notamment d'abaisser le seuil d'exposition, mais donnant également un délai plus important aux mairies d'arrondissement pour rendre un avis et organiser la concertation avec les riverains lors d'un projet. A l'occasion des négociations, le 13 octobre dernier, entre la Mairie de Paris, les opérateurs et la Fédération Française des Télécoms, aucun accord n'a été trouvé, rompant ainsi la charte. Les opérateurs de téléphonie mobile peuvent désormais installer des antennes relais où bon leur semble dès lors qu'ils auront obtenu l'accord du propriétaire ou du conseil syndical de l'immeuble sur lequel ils souhaitent s'installer, ainsi que la déclaration d'urbanisme qui ne prend pas en compte les aspects sanitaires. Cette situation, à laquelle la Mairie de Paris n'a pas encore remédié, risque, si elle perdure, de porter préjudice à la santé des Parisiens et à la qualité de service du réseau de télécommunications.

La maternité Sainte-Félicité déménage

C'est ce que l'on appelle une « opération à tiroir ». La maternité Sainte-Félicité, située actuellement à l'angle des rues Blomet et Saint-Lambert, doit s'agrandir pour se moderniser. Le déménagement se fera sur un terrain situé à proximité, **39 rue Duranton et 6 rue de Casablanca, dans un immeuble à construire**. Livrée en 2013, la nouvelle maternité, dont les travaux commenceront au printemps 2012, accueillera 56 lits d'obstétrique, 49 chambres individuelles, 3 chambres « accueil-familles », 6 chambres « mère-enfant », 6 couveuses et 11 salles de travail. De quoi accueillir chaque année dignement 3250 mamans (et leurs bébés), choyées par une équipe de 120 personnes. Sainte-Félicité reste, avec Necker, la seule maternité du 15^e. Quant au bâtiment libéré par le départ de la maternité, il sera remplacé en 2016 par un immeuble de 66 logements dont 44 en accession à la propriété et 22 sociaux, agrémentés d'un espace vert privatif de 1.000 m².



Le conseil des parents dans les crèches renouvelé

Lancé en 2010 dans 12 crèches du 15^e, le conseil des parents a été renouvelé en novembre dernier et étendu à toutes les crèches municipales de l'arrondissement. Composée de parents, des responsables des établissements, du médecin PMI, de la coordinatrice de la petite enfance et de représentants du Maire du 15^e et du Maire de Paris, cette instance d'information entre parents et professionnels permet d'aborder toutes les problématiques liées à la petite enfance (alimentation, santé, fonctionnement des crèches, etc).

Job étudiant à Paris !

La Mairie propose aux étudiants d'encadrer et d'animer des groupes d'enfants dans une école maternelle ou élémentaire. Il s'agit d'un emploi régulier et adapté aux disponibilités des étudiants, à proximité de leur lieu d'études ou de vie. Le travail consiste à assurer la surveillance, l'encadrement et l'animation de groupes d'enfants durant la pause du midi (interclasse) et/ou le soir après l'école (études surveillées ou goûters), mais également dans les centres de loisirs le mercredi et pendant les vacances scolaires.

Pour se renseigner et postuler, contactez la Circonscription des affaires scolaires (CAS) du 15^e au 01 56 56 17 82.

EN BREF



Dès 16 ans, faites-vous recenser !

Renforcer le lien armées-nation, c'est l'objectif du recensement obligatoire des jeunes âgés de 16 ans pour être convoqués à la Journée Défense et Citoyenneté. Filles et garçons de nationalité française atteignant leurs 16 ans doivent obligatoirement se rendre à leur mairie pour effectuer les démarches nécessaires. Plus d'information sur defense.gouv.fr/jdc

La résidence sociale l'Océane a rouvert ses portes

Plus de 18 mois de travaux, financés par l'Etat et la Ville de Paris, ont été nécessaires pour la **transformation du foyer Bertillon**, propriété de la Sablière et géré par l'association Parme, en résidence sociale. 212 studios, totalement réhabilités et mis aux normes d'accessibilité, sont désormais occupés pour moitié par des cheminots et pour moitié par de jeunes salariés en recherche d'un logement temporaire.

La doyenne des Parisiens à l'honneur !

110 ans, ça se fête. Résidente de l'établissement pour personnes âgées Anselme Payen, rue Violet, **Jeanne Rannou a soufflé ses 110 bougies** le 14 septembre dernier entourée du Maire du 15^e, de membres de sa famille et d'amis. Née dans les Côtes d'Armor et mariée à un marin, Jeanne a vécu à Dakar avant de s'installer à Paris en 1946 comme « demoiselle des Postes », rue Lecourbe qu'elle ne quitta qu'en 1998 pour s'installer dans la résidence Anselme Payen, en cours de modernisation.

EN BREF

Les neuf premières caméras opérationnelles dans le 15^e

Après l'implantation expérimentale réalisée en 2010 sur le parvis de la gare Montparnasse et à la Motte-Picquet, neuf nouvelles caméras de voie publique, programmées dans le cadre du « Plan de Vidéo-Protection pour Paris », sont en service dans le 15^e depuis le 21 décembre. Reliées au commissariat central et à la préfecture de police, elles sont situées : rue Chasseloup-Laubat, rue Georges-Bernard Shaw, boulevard de Grenelle (angle rue du Commerce), rue Desaix, rue Bague (angle rue Platon), rue Falguière (angle rue Bague et angle rue Platon), boulevard Pasteur (angle rue du Cotentin), avenue Roger Cahen (angle rue Alexandre Cabanel). **Mi 2012, près de 100 caméras couvriront les rues du 15^e.**

GPSO s'ouvre au 15^e

Les Maires du 15^e arrondissement et des huit communes (Issy, Boulogne, Vanves...) représentées au sein de la Communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest (GPSO) ont décidé de se concerter sur les projets qui concernent leur ville ou situés à leur périphérie immédiate. Parmi les projets concernés figurent le regroupement du ministère de la défense à Balard, mais aussi la tour Triangle, la rénovation du parc des Expositions, l'aménagement des quais de Seine, les entrées de ville ou encore l'évolution de l'héliport de Paris-Issy.

Aide à la création d'entreprise

L'ADIL-« Boutique de Gestion » a mis en place depuis plusieurs années un dispositif de couveuse, qui constitue un appui à la création d'entreprise en favorisant l'aboutissement du projet.

Une centaine de créateurs bénéficient chaque année de ce programme d'une durée de 4 à 12 mois. Celui-ci permet notamment de tester l'activité, d'avoir un appui technique individuel grâce *[suite p.9]*

L'Agence Spatiale Européenne se modernise

Le 15^e peut s'enorgueillir de son histoire aéronautique et spatiale dont la Mairie s'emploie à entretenir l'image d'excellence technologique.

Peu de gens le savent, mais l'un des acteurs mondiaux de ce secteur de pointe, l'Agence Spatiale Européenne (ESA), est installé dans le 15^e, rue Mario Nikis, à un jet de pierre de l'École Militaire. Cette organisation internationale, équivalent européen de la NASA, développe ses activités et renforce ses équipes parmi lesquelles les astronautes européens (dont le français Thomas Pesquet reçu à la Mairie en 2011) qui participeront aux programmes spatiaux internationaux de ces vingt prochaines années. Désormais à l'étroit dans son siège historique, où sont retransmises les images des décollages des fusées européennes, l'ESA avait le choix entre deux options : partir et s'installer en banlieue, rester dans le 15^e et s'agrandir. C'est ce choix qui a été fait, privilégié par la Mairie du 15^e et qui justifie les travaux qui démarrent cet hiver pour prendre fin en 2014. Les bureaux actuels, dispersés dans quatre immeubles, vont faire l'objet d'une rénovation totale visant à gagner de la place, à créer un centre médical et à mettre aux normes des bâtiments datant des années 80. Deux réunions de présentation du projet au public, dont une réunion du Conseil de quartier, se sont tenues au printemps dernier.



Jardin Lecourbe-Convention-Croix-Nivert

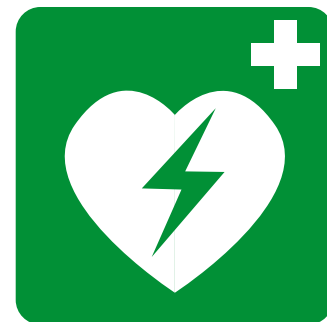
Paris-Habitat, propriétaire du site, et la Ville de Paris ont mis du temps à s'accorder. Après 18 mois de négociations, la convention d'aménagement du jardin situé à l'arrière de l'ensemble immobilier Lecourbe-Convention-Croix-Nivert, sur les anciens terrains de la DGAC, a finalement été signée par les deux protagonistes. Compte tenu de la configuration des lieux, une emprise toute en longueur longeant les immeubles et reliant la rue Lecourbe à la rue de la Croix-Nivert, et consciente des difficultés de gestion de cet espace, la Mairie du 15^e a entamé une concertation avec les riverains. Finalement, après plusieurs réunions techniques et une réunion animée du Conseil de quartier Saint-Lambert, c'est un **projet plus respectueux de la tranquillité des dizaines de familles dont les fenêtres donnent sur le site qui a été retenu**. Le jardin sera ouvert au public aux heures habituelles des jardins du quartier. Une aire de jeux pour tout-petits sera aménagée, ainsi qu'un jardin partagé, accessible aux habitants du quartier. Des arbustes seront plantés ainsi que des plantes couvre-sol. Les animations causant le plus de nuisances, notamment sonores, ont été abandonnées.

Advancia et Négocia donnent naissance à Novancia

L'austère école de la rue Armand Moisan a fait peau neuve et pris des couleurs. Au printemps dernier, ont été livrés les 22.000 m² de salles de cours, d'auditoriums et de bureaux qui font d'Advancia, créée en 2004, **l'école de référence de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris (CCIP) en matière d'entrepreneuriat**. Depuis septembre, Advancia s'est mariée à Négocia (créée en 1992 et formant des négociateurs et des commerciaux), autre école de la CCIP jusque là située porte de Champerret, pour donner naissance à Novancia bénéficiant des synergies de ses deux « parents ».

La mort subite ne touche pas que les nourrissons

Elle concerne aussi les adultes. Chaque année, plus de 40.000 décès subis d'adultes sont enregistrés en France, dont le tiers a moins de 55 ans. La cause de ces décès est cardio-vasculaire dans 90% des cas et cette mort touche



des sujets ignorant généralement leur fragilité. C'est pour tenter de comprendre les raisons de ces décès inexpliqués qu'a été créé cet automne, **dans le 15^e, le premier centre français d'expertise sur la mort subite de l'adulte (CEMS)**, hébergé à l'Hôpital Européen Georges Pompidou. En attendant les résultats des études qui vont être conduites, les responsables de ce centre d'expertise rappellent la nécessité de prévenir au plus vite les secours, en cas de malaise, puis de procéder à un massage cardiaque et d'utiliser un des 70.000 défibrillateurs installés en France. A condition de maîtriser les gestes de premier secours...

Le site Necker à la pointe de la modernité



Hôpital Nouveau Necker

Parmi les projets d'envergure lancés ces dernières années dans le 15^e, figure la création du **Nouveau Necker** dont les travaux ont débuté en 2009 et s'achèveront fin 2012. Né de la fusion de trois établissements hospitaliers parisiens, ce projet vise à créer sur huit hectares un pôle mère-enfant de dimension européenne tout en préservant son rôle d'hôpital de proximité au service des habitants du 15^e. Le tout nouveau bâtiment Laennec, situé à l'angle du boulevard du Montparnasse et de la rue de Sèvres, réunira sur près de 60.000 m² les urgences, la néonatalogie, les activités de chirurgie et de réanimation, la gastro-entérologie et également la maternité.

Le comité de pilotage, mis en place par le Maire du 15^e et le directeur général de l'AP-HP, a permis de corriger le permis de construire initial, délivré sous la mandature précédente, et d'émettre des réserves d'ordre esthétique destinées à mieux intégrer le bâtiment Laennec dans son environnement, même si celui-ci n'est pas satisfaisant. Des amendements ont également été pris en compte par les architectes afin de faire de ce projet une référence en matière de préservation de l'environnement. Le comité de pilotage a également veillé au **renforcement de la place de l'hôpital dans le quartier et au développement de services annexes accessibles aux riverains : halte-garderie, jardin public de plus d'un hectare, salle de spectacles, médiathèque, espaces d'exposition, venelle reliant la rue de Sèvres à la rue du Cherche Midi.**

Dans la même enceinte, à l'angle de la rue du Cherche Midi et du boulevard du Montparnasse, s'élèvera mi-2013 un bâtiment dessiné autour d'un jardin intérieur par l'architecte Jean Nouvel et destiné à accueillir l'**Institut des maladies génétiques** créé par la Fondation Imagine, sous l'égide des professeurs Fischer, Griscelli et Munnich. Ce projet, sélectionné par l'Etat dans le cadre du Grand emprunt, a été présenté aux riverains par Jean Nouvel à l'occasion de deux réunions de concertation, en 2009 et en 2011, et dans le cadre de deux réunions des Conseils de quartier qui ont permis d'amender le projet dans le sens d'une meilleure intégration. La hauteur du futur bâtiment de sept étages se déployant sur 19.000 m² a ainsi été réduite de deux mètres et sa façade décalée de six mètres à l'intérieur du site, ce qui améliorera le cadre de vie des riverains qui n'avaient jusqu'alors pour seul horizon que des bâtiments vétustes, démolis en septembre.

L'Institut des maladies génétiques sera relié à l'hôpital Necker par une allée plantée qui serpentera à travers un parc public d'un hectare. **Ouvert aux jeunes malades et à leurs parents, il concentrera en un seul lieu plus de 500 chercheurs et médecins du monde entier**, réunis au sein de 24 équipes, qui travailleront, avec et pour les 10.000 patients annuels, dans des laboratoires de pointe techniques ultra-modernes.



Projet Imagine

Enfin, le **bâtiment Le Corbusier** situé 156 rue de Vaugirard va être totalement rénové. Construit dans les années 60, cet immeuble de neuf étages accueille depuis plus de 40 ans 3.000 étudiants en médecine et 350 enseignants et chercheurs dépendant de l'**Université Paris V**. En cohérence avec la création du Nouveau Necker et la construction de l'Institut des maladies génétiques, ce bâtiment fera l'objet, dès la mi-2012 et jusqu'en 2015, d'une **réhabilitation totale** : désamiantage, mise aux normes de sécurité, restructuration de ses accès et végétalisation de son parvis afin d'offrir aux riverains un environnement de qualité.

EN BREF

à la présence de spécialistes dans différents champs de compétence, mais également de rencontrer d'autres créateurs pour échanger et partager des expériences. Plusieurs porteurs de projets du 15^e ont intégré ce dispositif en proposant des entreprises dans des domaines très variés : fabrication de meubles en carton, création d'événements, technique de bien-être, création de vêtements de luxe...

Bientôt des tram-fret sur les Maréchaux ?

Pendant quelques semaines, la RATP a mené cet automne une expérimentation consistant à faire rouler sur la ligne de tramway des maréchaux sud une rame transportant non pas des voyageurs mais des marchandises, tous les matins et tous les après-midis, aux heures creuses. Si cette expérimentation, au demeurant séduisante, s'avère concluante, il faudra convaincre les professionnels du transport de l'utilité de cette démarche puis aménager des quais dédiés à la logistique, après avoir modifié la loi qui, en l'état, ne permet à la RATP de transporter que des passagers.

Et pourquoi pas une gare transformée en « maison de la nature » ?

C'est le sens du vœu adopté par la municipalité du 15^e et adressé au Maire de Paris en novembre. L'objectif : que la Ville récupère auprès de la SNCF l'ancienne gare de Vaugirard, depuis longtemps désaffectée, et y aménage un espace d'animations et d'expositions sur la faune et la flore parisiennes au bénéfice de tous les amoureux de la nature, dans le cadre de la Maison de la biodiversité que la Ville prévoit de créer. Le lieu est idéal, en bordure de la future coulée verte aménagée, à partir de la mi-2012, sur un premier tronçon d'1,3 kilomètre sur la petite ceinture ferroviaire, depuis longtemps inutilisée.

Agissons pour nos quartiers

La propreté des rues constitue l'un des domaines sur lesquels les pouvoirs des Maires d'arrondissement sont très limités : c'est une compétence exercée par le Maire de Paris. Malgré la bonne volonté des services techniques, la situation des rues du 15^e ne s'améliore que trop lentement, faute de matériel neuf et d'effectifs suffisants affectés par la Mairie centrale. Tentons de salir le moins possible. Garder le 15^e propre suppose de respecter quelques règles...

Ne jetons pas nos détritrus dans la rue

Près 2.400 corbeilles de rue sont à disposition des piétons du 15^e pour recevoir les petits déchets. Mais ne déposons pas nos déchets ménagers dans ces corbeilles ou à leur pied. Ces corbeilles ne sont pas vidées en même temps que les bacs et risquent de se transformer rapidement en dépôts sauvages qui détériorent le cadre de vie de nos quartiers.



Ne nourrissons pas les pigeons

Le règlement sanitaire interdit « les jets ou les dépôts de nourriture susceptibles d'attirer les pigeons ou autres animaux errants », dans les espaces publics et les espaces privés, lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage. C'est aussi une question de santé, les pigeons étant vecteurs de maladies.



Soyons attentifs à notre chien

Les personnes accompagnées d'un chien ont pour obligation de ramasser les déjections canines sur la voie publique, y compris dans le caniveau. Plus de 450 inspecteurs de sécurité sont habilités à verbaliser les citoyens dénués de sens civique.

Des heures précises pour sortir les poubelles

Les ordures ménagères doivent être présentées sur le trottoir dans des bacs roulants mis à disposition des usagers par la ville de Paris, et ce moins d'une heure avant le passage de la benne de collecte. Ils doivent être rentrés dans les immeubles dans le quart d'heure qui suit le passage de la benne. Dans le 15^e, la collecte se fait tous les soirs à partir de 17h.

Trions nos déchets

Le tri des déchets constitue un geste citoyen de première importance. Les bacs multi-matériaux (papier, carton, bouteilles en plastique, métaux et aluminium) sont vidés deux fois par semaine à partir de 17h et les bacs pour le verre (bouteilles, pots et bocaux) une fois par semaine à partir de 14h. Les jours de collecte diffèrent selon les quartiers (pour les connaître : 01 45 45 86 00). D'une capacité de 15.000 tonnes par an, le centre de tri de Paris 15, rue Henry Farman, recueille depuis mai les collectes sélectives des habitants des 14^e et 15^e arrondissements, l'équivalent de vingt bennes par semaine.



Faisons attention à nos encombrants

Les objets encombrants (planches, lits, électroménager...) ne peuvent pas faire partie des collectes habituelles. Deux solutions existent pour s'en débarrasser : les faire enlever gratuitement après avoir pris rendez-vous auprès des services de la propreté du 15^e : 01 45 45 86 00 ou en appelant le 3975 ; déposer ses encombrants à la déchetterie du 15^e, située voie AD15, quai d'Issy-les-Moulineaux, sous le périphérique. Les déchets de moindre gabarit (textile, verre, cartouches d'encre, petit électroménager, bouteilles...) peuvent quant à eux être déposés à la mini-déchetterie située sous le métro aérien Sèvres-Lecourbe, face au 13 boulevard Pasteur, tous les jours de 9h à 18h30.



LA NEIGE À PARIS, C'EST BEAU MAIS...

Chaque année, du 15 novembre au 15 avril, le service technique de la propreté de Paris est en alerte pour lutter contre la neige et le verglas, l'objectif étant de maintenir la circulation dans la capitale. C'est le Préfet de police qui déclenche le Plan Neige Ile de France.

Le traitement mis en place est le salage des chaussées. Les services se concentrent sur les voies prioritaires (600 km). Si le salage préventif et le traitement des chaussées sont effectués par les services municipaux, celui des trottoirs incombe aux propriétaires, syndicats d'immeubles et locataires qui ont l'obligation de débayer devant chez eux. Les services municipaux de propreté peuvent être amenés à se substituer aux riverains dans leurs obligations. Les agents de la Ville de Paris sont alors mobilisés pour procéder au traitement de l'ensemble des trottoirs (2400 km) et de la plupart des voies de circulation.

La conséquence de cette mobilisation générale est que seule la collecte quotidienne des ordures ménagères, prioritaire, est maintenue. Les interventions de nettoyage des rues sont alors réduites au strict minimum.

LA PROPRETÉ DANS LE 15^E



2012, budget toujours en baisse dans le 15^e !

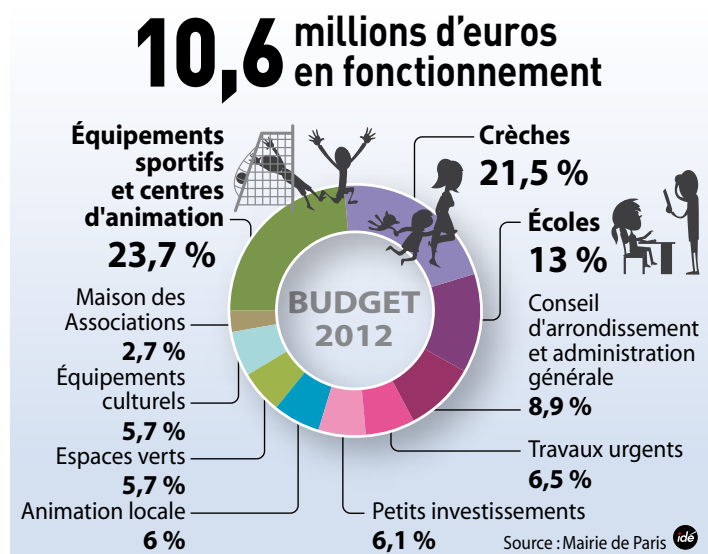
Comme chaque fin d'année, il revient aux collectivités locales de faire adopter leurs budgets pour l'année suivante.

Des crédits de fonctionnement attribués par le Maire de Paris insuffisants

À Paris, l'adoption des États Spéciaux d'Arrondissement requiert l'avis des Conseils d'arrondissement avant approbation par le Conseil de Paris, en fonction des besoins estimés par les directions centrales et les services locaux, et après arbitrage du Maire de Paris. C'est le 7 novembre dernier que les élus du 15^e ont adopté l'État Spécial qui couvre pour l'essentiel les crédits destinés à financer les dépenses de fonctionnement des 180 établissements de proximité transférés à la Mairie d'arrondissement : crèches, écoles, bibliothèques, centres d'animation, piscines, gymnases, conservatoire de musique, espaces verts de moins d'un hectare, Maison des associations, etc. Ce budget finance aussi les « travaux urgents » de ces équipements ainsi que de petits travaux d'investissement pour la voirie, les activités des Conseils de quartier et les dépenses liées à l'animation locale. Il n'inclut en revanche ni les dépenses de personnel, ni les subventions accordées aux associations qui sont prises en charge par le budget général de la Mairie de Paris. La restauration scolaire est du ressort de la Caisse des Écoles, présidée par le Maire d'arrondissement, et l'aide sociale dépend du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris.

Le total des crédits alloués par le Maire de Paris au 15^e arrondissement au titre de l'État Spécial 2012 s'élève à **10 629 728 €**, montant notablement insuffisant au regard des dépenses engagées les années précédentes, du nombre d'équipements que compte désormais le 15^e (180 en 2012 contre 176 en 2011 et 170 en 2010) et de l'état de vétusté de certains d'entre eux (les piscines, notamment, qui peuvent rester fermées pendant des mois faute de crédits suffisants).

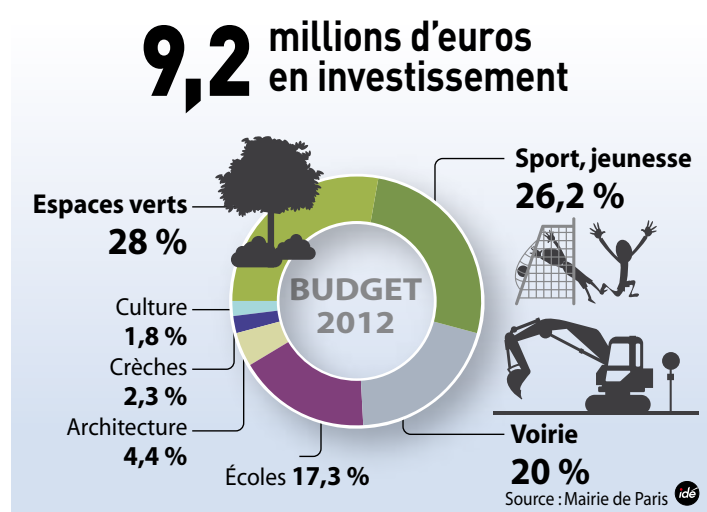
La répartition du budget de fonctionnement 2012 se répartit comme suit :



Des budgets d'investissement en forte baisse !

La programmation des crédits d'investissement est établie par la Mairie de Paris en concertation avec les Mairies d'arrondissement : **2,5 millions en 2012 contre 5,2 millions en 2011 et 19 millions en 2010**. Pour ce qui est des projets de moindre ampleur, les Maires d'arrondissement disposent désormais d'une certaine marge de manœuvre, qui leur permet de sélectionner les projets qui leur paraissent les plus urgents dans le cadre de deux enveloppes (« espace public » et « équipements de proximité ») s'élevant au total à 5,7 millions. Le revers de cette liberté concédée, c'est la diminution de l'enveloppe globale. **En 2012, le 15^e ne bénéficiera ainsi que de 9,2 millions pour ses investissements, contre 13 millions en 2011 et 24 millions en 2010.**

La répartition de ces crédits se fait de la manière suivante :



Parmi les priorités de la Mairie du 15^e, figurent, dans les 9,2 millions, le secteur des espaces verts. Les 2,4 millions inscrits en 2012 vont permettre la rénovation-agrandissement du parc Citroën, l'aménagement de la petite ceinture ferroviaire en promenade plantée et la réfection de neuf jardins de proximité. Les travaux de voirie vont également être amplifiés, dans le cadre du plan d'investissement « Voirie » lancé depuis 2008. La rue Saint-Charles (entre la place Saint-Charles et le boulevard de Grenelle), la rue de Sèvres, l'avenue Émile Zola, la rue Castagnary ou encore la rue de Vaugirard, parmi bien d'autres, vont ainsi faire l'objet de travaux. Les écoles (37 opérations programmées) et les équipements sportifs (gros travaux dans les gymnases Cévennes et la Plaine et sur le terrain de sport Mourlon) ne sont pas oubliés, pas plus que les crèches (trois opérations lourdes) et les équipements culturels (cinq opérations dont la restructuration de la bibliothèque Beaugrenelle).

Les quartiers célèbrent Noël

Quatre fêtes pour les quatre quartiers administratifs du 15^e : Grenelle, Javel, Saint-Lambert et Necker. Plusieurs milliers de participants, petits et grands, se sont pressés sous un ciel ensoleillé pour participer aux fêtes de Noël organisées les 10 et 11 décembre par des associations locales, certains Conseils de quartier et la Mairie du 15^e. Au programme : orgue de barbarie, concerts et pièces de théâtre improvisés, stands associatifs, mais aussi chocolat chaud pour les petits, vin chaud pour les plus grands et gaufres à gogo pour tout le monde. Sans oublier le père Noël qui a fait une apparition remarquée !



Une décharge à ciel ouvert en plein Paris ?

Le talus de la petite ceinture ferroviaire qui longe la cité des Périchaux est en tout cas dans un triste état : depuis des années, les résidents y jettent tout et n'importe quoi. C'est pour tenter de remédier à cette situation que le Conseil de quartier Brassens, l'association Espaces et la Mairie du 15^e ont décidé de réagir en sensibilisant les habitants sur la nécessité de préserver ce site fragile, unique à Paris, dont l'écosystème est aujourd'hui menacé. **Des actions pédagogiques sont actuellement conduites et des opérations de nettoyage du talus par les habitants seront organisées en 2012**, afin de réparer les dégâts de l'incivisme.

Le jardin Dalpayrat s'agrandit

Après des travaux d'agrandissement en 2008, qui ont permis la réalisation d'un jardin partagé, le jardin Dalpayrat fera l'objet de travaux de rénovation début 2012, lui permettant de gagner près de 1.000 m² grâce à l'intégration des deux allées piétonnes. L'entrée de la crèche Maurice Meignen, en bordure du square, sera rénovée et l'éclairage de l'espace vert amélioré.

Près de cinq hectares de verdure supplémentaires à Balard, grâce à l'Etat

L'aménagement du ministère de la défense à Balard va aussi permettre d'accroître le patrimoine végétal du 15^e. Fait rarissime dans une ville aussi dense que Paris, ce projet créera près de cinq hectares de verdure au détriment du béton et des surfaces asphaltées. Sur la parcelle est, actuelle Cité de l'Air, plus de trois hectares d'espaces verts nouveaux seront aménagés, grâce à la démolition de nombreux bâtiments désormais obsolètes. Sur la parcelle ouest, le cœur du ministère, un hectare d'espaces verts sera aménagé, auquel s'ajouteront, sur la corne ouest, 8.000 m² de jardins accessibles au public.

Projet Castagnary

Conduite sans concertation jusqu'à l'été dernier, l'opération de requalification du secteur 102 rue Castagnary par la Mairie de Paris, afin d'y créer un établissement pour personnes âgées dépendantes de 100 lits et des logements sociaux a, depuis septembre, fait l'objet d'une réunion du Conseil de quartier Georges Brassens et de réunions techniques à l'issue desquelles le projet a été amendé pour tenir compte des remarques des riverains et des élus. Le terrain de sport, un temps menacé, sera finalement reconstruit à l'emplacement de l'actuel square Castagnary, un nouvel espace vert ouvert au public étant intégré dans l'ensemble immobilier. Un tiers des logements sociaux prévus seront consacrés aux classes moyennes et le carrefour Castagnary/Jacques Baudry sera réaménagé et sécurisé à l'issue des travaux, fin 2013. Une réunion publique sur l'aménagement de l'espace vert en cœur d'îlot est prévue le 11 janvier à 19h à la Mairie du 15^e.



De nouveaux espaces de jeu à Necker

Les aires de jeu du square Necker ont été totalement refaites cet automne par le Conseil de quartier et la Mairie d'arrondissement.

Le Bal Nègre ressuscité

Créé en 1924, 33 rue Blomet, le Bal Nègre accueillait à l'époque le tout Montparnasse. De Robert Desnos à Joséphine Baker en passant par Jenny Alpha, ils furent nombreux à fréquenter cette salle de spectacle de quartier. Fermé en 2007, le site pourrait bien trouver une seconde jeunesse. Le projet présenté en septembre au Conseil de quartier Cambronne-Garibaldi prévoit, dans le respect de l'identité du lieu, la **création d'une salle de concert de 280 places au sous-sol et d'un restaurant** et l'aménagement de quatre logements. De quoi recréer l'esprit « cabaret » des origines.

De nouvelles barres de logements sociaux boulevard Lefebvre

La Mairie centrale a décidé, malgré l'avis défavorable de la Mairie du 15^e, de raser une partie du Laboratoire des Ponts et Chaussées et d'y construire, sur 8 à 11 étages, 160 logements sociaux. Cette densification d'un quartier qui concentre déjà beaucoup de logements sociaux a provoqué une **levée de boucliers des riverains qui souhaitent la création de commerces, d'équipements publics, d'espaces verts** et la mise en place d'un véritable accompagnement social au profit de centaines de familles en grande difficulté.

Fermeture des voies sur berges : inquiétude

L'annonce du Maire de Paris sur l'aménagement des berges de la Seine nourrit l'inquiétude des riverains qui craignent l'embolie des quartiers bordant le fleuve, sur les deux rives. Il est ainsi prévu, rive gauche, de **fermer totalement à la circulation plus de 2,5 kilomètres de chaussée, entre le musée d'Orsay et la tour Eiffel**, afin d'y aménager des équipements ludiques de type « base de loisirs », le tout pour 40 millions d'euros. Malgré les réticences de la préfecture de police, qui a exigé la réversibilité en cas de paralysie de Paris, de la RATP et de la Chambre de Commerce et de la Chambre des Métiers, la Ville de Paris entend engager les travaux au plus tôt pour une livraison à l'été 2012.



Extension d'un hectare du parc Citroën : ça se précise

C'est finalement en mai prochain que débiteront les travaux d'extension-rénovation d'une partie du parc Citroën, attendus depuis des années. La parcelle concernée, d'une superficie d'un hectare, est située entre le parc proprement dit, l'hôpital européen Georges Pompidou et l'immeuble du Ponant, qui abrite depuis peu la préfecture de région Ile-de-France. De vastes pelouses plantées d'arbres seront aménagées et accueilleront des aires de jeux pour enfants et pour adolescents, un espace pique-nique, un solarium, un espace d'animation, un snack avec terrasse et des toilettes publiques. Le tout sera aménagé pour le début de l'été 2013.



Rénovation de l'éclairage rue Pléto



Aménagement d'un ralentisseur rue Paul Barruel



Aménagement d'un plateau rue Falguière

CALENDRIER DES CONSEILS DE QUARTIER

HIVER 2012

Réunions de 19h à 21h

- **MARDI 31 JANVIER : ALLERAY/PROCESSION** - 5 rue Corbon
- **MERCREDI 1^{er} FÉVRIER : GEORGES BRASSENS**
5 avenue de la Porte Brancion
- **JEUDI 2 FÉVRIER : SAINT-LAMBERT** - 81 rue Mademoiselle
- **VENDREDI 3 FÉVRIER : PASTEUR/MONTPARNASSE**
11 rue Vigée Lebrun
- **JEUDI 9 FÉVRIER : VIOLET/COMMERCE**
4 place du Commerce
- **LUNDI 13 FÉVRIER : DUPELIX/MOTTE-PICQUET**
3 place du cardinal Amette
- **MARDI 14 FÉVRIER : CAMBRONNE/GARIBALDI** - 9 rue Blomet
- **MERCREDI 15 FÉVRIER : CITROËN/BOUCICAUT**
50 rue Gutenberg
- **JEUDI 16 FÉVRIER : VAUGIRARD/PARC DES EXPOSITIONS**
boulevard des Frères Voisin
- **VENDREDI 17 FÉVRIER : EMERIAU/ZOLA** - 25, rue Rouelle



LE 15^E EN TRAVAUX

La Mairie du 15^e a réalisé cet automne une vingtaine d'opérations de voirie dans différents quartiers. Ces travaux s'intègrent dans un plan d'investissement important visant à améliorer le cadre de vie et le confort des habitants du 15^e. Parmi ces opérations figurent l'aménagement d'un **plateau surélevé rue Falguière**, la rénovation d'une partie des **trottoirs de l'avenue Félix Faure**, la création d'un **quai de bus 86 rue Dutot**, la création de **ralentisseurs rue de Javel, rue Desaix, rue Desnouettes, rue du Docteur Finlay**, ou encore la modernisation de l'**éclairage public, rue de Pléto**. Des travaux importants de **sécurisation de l'espace public** seront poursuivis au premier trimestre 2012 comme, par exemple, aux alentours de certains groupes scolaires (**rue Vigée Lebrun, rue Sextius Michel...**).

Les associations au cœur de la cité !



Plusieurs milliers de visiteurs se sont pressés dans les allées du village de tentes dressées sur le parvis de la Mairie du 15^e, les 10 et 11 septembre derniers, pour le traditionnel Forum des associations du 15^e. Objectif : faire découvrir aux visiteurs, à travers des animations, des débats et des rencontres croisées, les activités des 300 associations présentes mais aussi la richesse et la qualité de ces acteurs essentiels de la vie démocratique locale. Plus de 850 associations sont en effet engagées quotidiennement à tous les niveaux, dans les Conseils de quartier, dans le Comité d'Initiative et de Consultation d'Arrondissement (CICA), dans les différentes commissions extra-municipales, mais aussi dans la vie sociale : aide aux plus démunis, animation culturelle et sportive, aide éducative... Des actions qui justifient l'engagement fort de la Mairie du 15^e à travers le prêt de salles de réunions et de matériel d'animation, l'octroi d'aides financières, l'organisation de séminaires de formation, les actions de la Maison des Associations ou encore l'édition d'un guide des associations, très apprécié des habitants. Informations : mairie15.paris.fr

Donnez-leur du temps !



Les Petits Frères des Pauvres accompagnent depuis 1946 les personnes souffrant de solitude, de pauvreté, d'exclusion et de maladies graves. En cette année où la solitude a été déclarée « grande cause nationale », il est plus que jamais nécessaire que chacun d'entre nous se sente concerné. Rejoignez les 9.000 bénévoles des Petits Frères des Pauvres qui viennent déjà en aide à plus de 32.000 personnes âgées partout en France. La création d'un lien de confiance et d'une relation de personne à personne est vitale pour la personne accompagnée et humainement très enrichissante pour le bénévole. Fraternité de Paris Sud : 2bis Place Bienvenue 15^e. Tél. : 01 45 44 44 30.

Le Volontariat, un engagement solidaire

Financé par l'Etat, le Service Civique est une forme innovante d'engagement des 16-25 ans au service de la collectivité. Il offre aux jeunes la possibilité de vivre de nouvelles expériences et de s'ouvrir à d'autres horizons, mais aussi de recevoir et de transmettre le sens des valeurs républicaines et de contribuer au renforcement du lien social. L'IFAC, agréé par l'Etat, propose aux jeunes des missions de solidarité très variées : sensibiliser

les enfants au tri sélectif, informer les adolescents sur les conduites à risque, lutter contre l'isolement des personnes âgées ou malades, développer la pratique sportive des personnes handicapées, etc. D'une durée de 6, 9 ou 12 mois, les missions proposées dans des associations ou des collectivités locales sont compatibles avec le statut d'étudiant ou de salarié et indemnisées par l'Etat et la structure d'accueil à hauteur de 547 €. IFAC : www.ifac.asso.fr et 01 46 88 10 10.

Renforcer le lien parent-enfant

Gymborée est un concept très innovant, fondé sur l'importance de la relation parent-enfant, qui propose des activités d'éveil, d'initiation au massage du bébé, de sport, de musique ou encore d'anglais pour les enfants de 0 à 6 ans. Accompagnés de leurs parents ou grands-parents, les enfants apprennent tout en s'amusant. Ils partagent chaque semaine toute une variété d'aventures ludiques, joyeuses et musicales dans un environnement coloré, sur plus de 200 m². www.gymboree-france.com



Les dérives sectaires, tout le monde peut être concerné

Chacun de nous peut, à un moment ou à un autre de son existence, être attiré par des organisations aux pratiques déviantes, menées par des gourous, dont le résultat est de porter atteinte à notre intégrité physique ou mentale. L'Association pour la Défense des Familles et de l'Individu (ADFI), dans le prolongement des préconisations de la Mission Interministérielle de Vigilance et de Lutte contre les Dérives Sectaires (MIVILUDES), s'est fixé pour objectif de défendre les personnes ou groupes de personnes victimes de telles dérives. Il ne s'agit pas de remettre en cause la liberté d'expression ou la liberté de chacun de croire ou de ne pas croire, fondement de nos valeurs républicaines, mais de prévenir les risques de telles organisations qui abusent certains de nos concitoyens en prétendant apporter des réponses, d'ailleurs très diversifiées, aux questions existentielles qui nous préoccupent tous, à un moment de notre vie. Si vous avez des doutes et que vous avez besoin d'un soutien, de conseils et d'informations, contactez l'ADFI (01 44 92 30 14).

La Maison du diabète au service des malades



Agréée par l'Agence Régionale de Santé, la Maison du Diabète, de l'Obésité et du risque Cardiovasculaire (DOC) est une association dont la mission est de prévenir les complications liées à ces pathologies au travers de l'Education Thérapeutique du Patient. L'accompagnement thérapeutique est réalisé par une équipe pluridisciplinaire (infirmière, diététiciennes, cuisinière, podologue, éducatrice médico-sportive). Lien entre l'hôpital et la maison, la Maison DOC permet à chacun de mieux comprendre et gérer sa maladie avec, pour finalité, une meilleure qualité de vie. Ses prestations sont gratuites. Accueil : 178, rue de Vaugirard. Tél: 01 43 06 47 60 et mdoc75015@maison-diabete.fr

TRIBUNE LIBRE DES GROUPES POLITIQUES

MAJORITÉ MUNICIPALE

UMP **Un 15^e plus solidaire**

Une société ne saurait être forte si elle n'est pas juste. Alors que la crise fragilise les plus faibles d'entre nous, la mobilisation de tous est plus que jamais nécessaire, afin d'apporter une réponse collective aux plus vulnérables : familles mono-parentales, personnes âgées, personnes en situation de handicap, mineurs isolés...

Le 15^e, arrondissement solidaire par volonté et par tradition, grâce à la générosité de ses habitants, de ses nombreuses associations très actives, à leurs bénévoles engagés, et aux travailleurs sociaux qui oeuvrent sans relâche, agit toute l'année auprès de tous ceux qui ont besoin d'aide.

Ce soutien se traduit par :

- . des subventions sur les « fonds du maire » aux associations qui soutiennent les publics en difficulté, mais aussi par la participation à « Voisins Solidaires » pour lutter contre l'isolement et pour créer du lien social ;
- . des actions de prévention (audition, sécurité, risque de chutes...) ou des distractions récréatives (loto, bal, conférences, cinéma...) pour les seniors de l'arrondissement ;
- . des petits déjeuners solidaires mensuels en mairie pour les personnes de la rue ;
- . la coordination des maraudes ;
- . le maintien des Restos du Cœur dans le 15^e, rue d'Alleray, et la collecte de la Banque Alimentaire ;
- . la mise en place du Micro-crédit, avec le Crédit Municipal ;
- . la création d'une bagagerie avec l'association Antigél et, bientôt, d'une épicerie sociale et d'une association d'insertion par l'emploi, Vaugirard Insertion.

Le 15^e accueille les personnes en réinsertion dans une quarantaine de structures d'hébergement dont dix centres d'hébergement d'urgence et quatre créés depuis 2008, avec le concours d'associations caritatives.

Chaque hiver, depuis 2008, le « plan grand froid » repose sur la mobilisation d'une cinquantaine d'associations oeuvrant dans le domaine social. Depuis 2010, la Mairie du 15^e est l'une des seules à mettre à la disposition des SDF une salle municipale avec une quinzaine de lits, en partenariat avec Emmaüs et grâce à l'aide de l'Etat.

Différents dispositifs sociaux, destinés à amortir les effets de la crise, ont été mis en place ces dernières années aux niveaux national et local. C'est le cas du RSA (Revenu de Solidarité Active), destiné à faciliter la reprise d'activité des plus démunis, qui s'accompagne d'une prime de solidarité et d'une prime de Noël, ou encore de l'AAH (Allocation Adultes Handicapés) ou de l'ASPA (Allocation de Solidarité aux Personnes Agées).

Si la mairie du 15^e est solidaire au cœur de l'hiver, elle l'est tout au long de l'année. C'est l'engagement et la volonté de l'équipe municipale.

Meilleurs vœux pour l'année nouvelle !

Groupe des élus UMP et Apparentés

Nouveau Centre **Delanoë taxe les morts et enterre les entreprises**

Le budget prévisionnel 2012 de la Ville de Paris ne nous satisfait pas. Les hausses des taxes se poursuivent : après un accroissement de la fiscalité de 9 % en 2009, faisant suite aux 8 % de 2008, après une hausse moyenne de 11,7 % pour la taxe d'habitation et de 47 % pour la taxe foncière, Bertrand Delanoë, non content de s'en prendre aux seuls contribuables, prévoit désormais de taxer les morts : le budget 2012 prévoit une hausse de 20% des tarifs sur les concessions perpétuelles (soit une hausse moyenne de 1.000 euros !) et de 8% sur les concessions cinquantennaires (soit une hausse moyenne de 182 euros). Cette opération est camouflée sous le prétexte d'accélérer la rotation dans les cimetières : les familles parisiennes apprécieront !

Le parent pauvre de ce budget, c'est l'attractivité économique de notre ville alors que Paris enregistre une augmentation importante d'entreprises en difficultés financières et une hausse du nombre de départs de sièges sociaux. Nous nous opposerons donc à ce budget.

Catherine BRUNO et les élues du groupe Nouveau Centre

OPPOSITION MUNICIPALE

La gauche **Objectif environnement – dans le 15^e et à Paris**

Après son adoption par le Conseil de Paris en avril dernier, le projet d'aménagement des berges de Seine va permettre dès l'automne prochain la reconquête et l'embellissement de ce site magnifique classé par l'UNESCO, en incluant l'île aux Cygnes dans le 15^e arrondissement.

Plus récemment, le Plan Biodiversité a permis de faire de la biodiversité un élément structurant de l'action municipale que ce soit en matière d'urbanisme, de traitement de l'espace public, de politique des achats ou encore de gestion municipale. Un des moyens de cette politique : la création de 4 hectares d'espaces verts supplémentaires depuis 2008 à Paris et de nombreux jardins partagés en terrasses, en partenariat avec les bailleurs sociaux. Dans le 15^e, le projet de coulée verte voté par le Conseil de Paris transformera bientôt les anciennes voies ferrées de la petite ceinture en promenade à la disposition du public. L'aménagement portera dans un premier temps sur 1,3 km entre la place Balard et la rue Olivier de Serres, et sera accessible aux personnes à mobilité réduite. A terme, il permettra de relier les deux parcs de notre arrondissement, André Citroën et Georges Brassens.

Ces trois exemples montrent combien l'environnement constitue un des objectifs centraux de l'action conduite par Bertrand Delanoë et la majorité du Conseil de Paris depuis 2001. Le 15^e, qui en est un heureux bénéficiaire, peut s'en féliciter.

Heureuse année à toutes et à tous, qui sera, nous l'espérons, celle du changement.

Les élus du groupe de gauche du CA du 15^e

